

Image not found or type unknown



Depot de bilan du syndic suite à un détournement de fonds

Par **billon**, le **05/01/2009** à **18:19**

Bonjour, rn
voilà je suis propriétaire d'un appartement dans une copropriété. rn
le syndic qui s'occupe de cette copropriété vient de nous annoncer que suite à un détournement de fonds il est probable qu'il dépose le bilan. pouvez vous me dire qu'elles sont les conséquences directes ? rn
rn
merci par avance de votre aide rn
rnps : nous avons déjà payé un trimestre de charges 2009!!